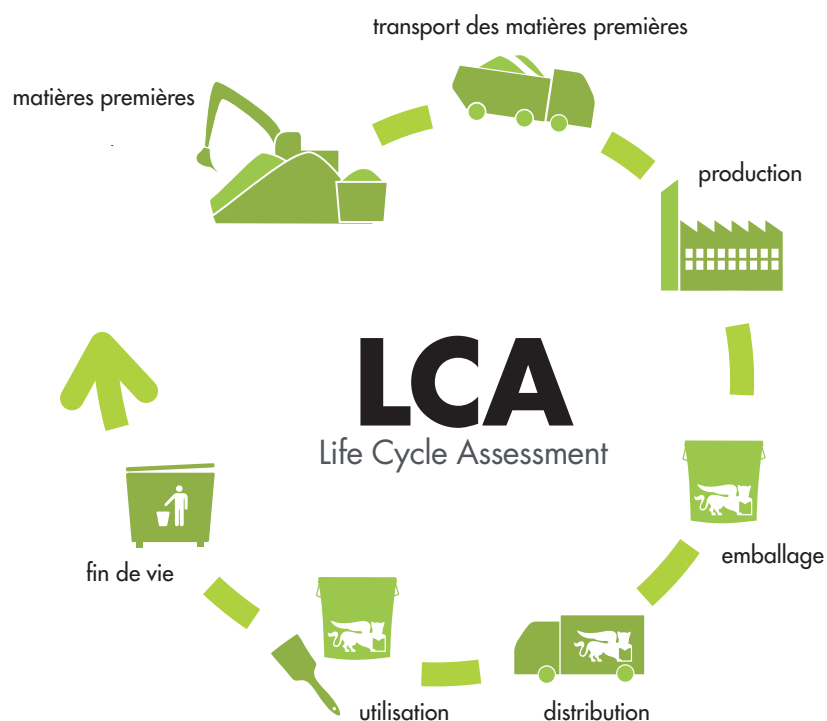


ACV ANALYSE DU CYCLE DE VIE



En 2010, Colorificio San Marco a mis en place un parcours d'évaluation de l'impact environnemental de ses produits, en adoptant une approche scientifique permettant de définir de manière objective et comparable leurs effets dans l'environnement, ce dans le but d'en améliorer les performances environnementales.

L'EDP (Environmental Product Declaration - Déclaration environnementale de produit) est une déclaration définie par la norme ISO 14025 contenant la quantification des performances environnementales d'un produit avec des paramètres calculés par l'intermédiaire de l'analyse du cycle de vie (ACV) et en suivant les normes de la série ISO 14040.



L'un des principaux indicateurs de performance environnementale est l'**empreinte carbone**, qui représente la somme des émissions de gaz à effet de serre générées pendant tout le cycle de vie du produit et qui est exprimée en kg de CO₂ (dioxyde de carbone) équivalent. Les ACV menées par San Marco sont « Cradle to gate with option » (du berceau à la porte de l'usine avec option) : en effet, les frontières du système comprennent la production des matières premières, leur transport, la phase de production et la phase de fin de vie. Par souci d'exhaustivité, dans le modèle ACV, on a inséré aussi les emballages des produits et leur élimination.

Pour tous les produits concernés par l'étude, nous indiquons dans le tarif les valeurs suivantes :

	 empreinte carbone kg CO ₂ éq.	 eau virtuelle		
	1 kg	1 mq	1 mq	1 kg
fiche environnementale	CO ₂	CO ₂	cons. H ₂ O	cons. H ₂ O
✓				

Les premières colonnes correspondent à 1 kg de produit conditionné dans le conditionnement le plus grand parmi ceux du tarif. Les valeurs se rapportant à 1 m² correspondent à la quantité de produit moyennement utilisée pour couvrir 1 m².